



**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU
LOTISSEMENT BEAUPRE**

Siège: Chemin du Claux
29, Lotissement Beaupré
84120 PERTUIS
Tél: 04.90.79.51.46 Port: 06.25.81.42.17
<http://www.assobeaupre.123.fr>

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du LOTISSEMENT BEAUPRE
28 juin 2019 - 20 heures 30

Personnes présentes : 17

Pouvoir : 1

(feuille de présence et pouvoirs joints au compte rendu)

Les points suivants ont été abordés :

L Lotissement déplore deux décès au cours de l'année écoulée. L'assemblée a une pensée pour eux.

Des nouveaux arrivants, aux n°2 (Monsieur et madame Menguy) et n°6 sont arrivés récemment dans le lotissement.

- Vitesse maximum dans le lotissement

Il est rappelé que la vitesse dans le lotissement est limitée à 30 km/heure. La vigilance et le civisme de chacun sont attirés sur ce point.

- entretien général

L'entretien général du lotissement est plutôt bon, mais pourrait être de meilleure qualité si chacun faisait un peu plus attention. Il est déploré la présence de nombreux mégots de cigarette ou/et mouchoirs sur les voiries et chemin. L'attention de tous est appelée à ce titre pour un civisme accru.

Beaucoup de débris et de poubelles sont constatés.

L'entretien par la ville a été refusé il y a au moins trois ans. On fera peut être de nouvelles demandes lors des prochaines élections.

- travaux à prévoir

Il y a deux ou trois bouches d'eau pluviale qui s'effritent. On pourrait faire des devis pour les refaire de façon plus durable.

A priori, il n'y a pas de gros travaux à prévoir cette année.

- voiries et espaces verts

Le jardinier passe régulièrement même si là cela en aurait besoin actuellement.

En bout du parking, côté poubelle, ce serait utile de planter quelques lauriers pour végétaliser un peu ce côté là du lotissement.

- vigilance des voisins

Aucun problème n'a été *a priori* détecté depuis le début de l'année, du moins aucune information n'est remontée à ce titre.

La vigilance de chacun est indispensable. En cas d'éléments suspects, **il ne faut pas hésiter** à contacter directement la **police municipale** ou la **gendarmerie** aux numéros directs suivants :

Police Municipale : 04.90.09.04.95

Gendarmerie : 04.90.77.98.00

- déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre est bien lancé. Les armoires sont installées et les câbles ont été placés dans le lotissement.

Sur le site d'orange, ils indiquent que ce sera disponible sous 6 mois. *A priori*, ce devrait être opérationnel d'ici fin 2019. On avertira que ce sera disponible par courrier ou sur le site du lotissement.

Ensuite, il appartient à chaque coloti de solliciter son opérateur pour activer la ligne de la black box à la partie privée.

- lutte contre les moustiques

Un document de la mairie et un document interne au lotissement ont été diffusés. La vigilance de chacun est attiré pour le bienfait de tous.

- création d'un 46^{ème} lot

Madame Esmieu a scindé son terrain (lot 18) et en a donné une partie à sa fille. Une maison a été construite. Ce sera le 18 A.

Pendant les travaux, un camion a heurté le poteau de lumière neuf. Un constat a été fait. Il a fallu faire intervenir notre avocat sous la protection juridique pour solutionner le problème avec les assurances. C'est en voie de règlement.

- Poubelles

Les mêmes difficultés sont à déplorer, que ce soit au niveau des containers enterrés ou de notre local ; les incivilités continuent (cartons, pneus, végétaux, verres, bouteilles plastiques, divers objets et autres déchets de toutes sortes).

Lorsque les containers sont pleins, les gens déposent à même le sol les produits de recyclage et les sacs d'ordures ménagères. Civisme et vigilance sont demandés à tous les colotis et le recours à la déchetterie est encouragé.

Sil y a des cartons avec les adresses, il faut appeler la police municipale qui se déplace pour dresser un procès-verbal immédiatement.

Il manque un couvercle sur une des poubelles. Le président indique qu'il va contacter la CPA pour que la poubelle soit changée.

- cotisations et comptes de l'ASL

Cotisations :

Il a fallu quelques relances. Il nous manque toujours une cotisation à ce jour lié aux difficultés avec le gestionnaire Foncia. De multiples relances ont été faites.

Les colotis décident de maintenir l'actuelle cotisation à 120 € annuels (60 € par semestre).

Comptes de l'ASL :

Jusqu'à présent, on avait un compte sur livret et en début d'année, on s'est aperçu que les intérêts étaient faibles. Du coup, on a transféré les fonds sur un livret A pour obtenir, à tout le moins, une rémunération à 0,75 %.

Soldes : livret A et compte sur livret : 19 500 euros environ

compte courant : 4 000 euros.

Les comptes de l'ASL sont à disposition.

- questions diverses

Il n'y aura pas de nouvelles numérotations pour le lotissement comme envisagé l'an dernier. Mieux vaut par contre indiquer dans notre adresse postale : "n° du lot, lotissement Beaupré, chemin du claux, 84120 Pertuis".

- Composition du bureau

Il est rappelé que sont membres du Bureau :

Roger CHIARAZZO, président, Bernard ELOY, Jean-Claude HUGUET, Valérie MOULLET, Emmanuel ROGE, Catherine BOUTY.

Lors de la prochaine assemblée générale de 2020, l'élection du président sera de nouveau à l'ordre du jour, à l'expiration de son mandat de trois ans. Appel à candidature est fait.

- La séance est levée à 21 h30 heures pour laisser place au verre de l'amitié.

Le Président
R Chiarazzo



La Secrétaire
C Bouty

